

Installation IRVE P2 Bornes de recharge AC

Contenu de référence de formation

Juin 2026

Cette formation vise l'installation d'infrastructures de recharge en AC, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

Ce niveau de formation intègre les infrastructures de recharge de véhicules électriques de type AC communicantes installées individuellement ou en grappes, avec pilotage énergétique. Le pilotage et l'échange de données se font via les outils réseaux.

PRÉREQUIS

- Connaissances en électricité, et avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique ; Avec réussite d'une évaluation préalable à l'entrée en formation.
- Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques ;
- Niveau d'étude : CAP/Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences ;
- Attestation de réussite à la formation IRVE P1.

Nota : *Suivant le Décret n°2021-546 du 4 mai 2021, les points de recharge pour véhicules électriques sont installés et maintenus par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail.*

Nota : *Selon Arrêté du 27 octobre 2021, les personnels formés ayant vocation à être référent technique de leur structure doivent disposer d'une formation initiale et d'une expérience minimale.*

Rappel : *Suivant le Décret n° 2021-546 du 4 mai 2021, une étude de conception est obligatoire pour la réalisation d'IRVE dans un parc de stationnement d'au moins 50 places et à partir de 4 points de recharge dans les bâtiments d'habitation collectifs.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique ;
- ✓ Connaître les réglementations propres aux BUP/ERP et aux parcs de stationnement ;
- ✓ Choisir la borne de recharge adéquate et les accessoires associés ;
- ✓ Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP ;
- ✓ Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de recharge communicantes ;
- ✓ Concevoir une grappe de bornes de recharge avec communication embarquée ;
- ✓ Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes de recharge ;

- ✓ Élaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Prise en compte des besoins client :
 - Les contraintes à prendre en compte ;
 - Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique de site.
- Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes de recharge communicantes ;
- Maîtriser la structure de câblage communicante ;
- Retour sur les règles de l'art d'une installation électrique, serrage au couple ...
- Exposer le paramétrage d'un gestionnaire de bornes de recharge ;
- Etude de cas comprenant au minimum :
 - Création d'une IRVE :
 - Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire.
 - Choix des composants de l'installation :
 - Points de connexion ;
 - Dispositifs de protection ;
 - Gestion d'énergie ;
 - Solutions de pilotage.

MODALITÉS PRATIQUES DES FORMATIONS

- ✓ Formation présentielle en salle ;
- ✓ Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel ;
- ✓ 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel ;
- ✓ Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique).

DURÉE

- ✓ Deux journées (14h).

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis (comptant pour 75%) et évaluation d'un geste métier (comptant 25%) pour la validation des acquis ;
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note globale $\geq 14/20$ ou 70% de réussite au QCM.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

- Les compétences seront confirmées par un recyclage obligatoire tous les 4 ans (1 journée de formation) afin de garantir une actualisation des connaissances et compétences aux dernières technologies et réglementations.
- Les objectifs du recyclage seront identiques à ceux de la formation initiale, avec évaluation et production d'une attestation de réussite et par une approche pédagogique valorisant le retour d'expérience.